

RENOUVELLEMENT URBAIN DES SECTEURS FRÉBAULT – MILLION ET POLYGONE  
À LORIENT

-----

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

**Affaire 23S0365**

-----

Organisme qui passe l'accord-cadre :

Morbihan Habitat et Ville de Lorient dans le cadre d'un groupement de commande.

Morbihan Habitat est le coordonnateur du groupement de commande.

6 avenue Edgar Degas - CS 62291 - 56008 VANNES Cedex – Service Aménagement : 02.97.01.59.91.

Mode de passation de l'accord-cadre :

Procédure avec négociation (articles R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique)

Objet de l'accord-cadre : La consultation engagée vise la conclusion d'un accord-cadre tel que réglementé par les articles R.2162-1 et suivants du code de la commande publique.

Accord cadre de maîtrise d'œuvre comprenant principalement :

- L'élaboration d'un diagnostic initial étayé y compris par le prisme de la prévention situationnelle ;
- La production d'un parti d'ensemble (schéma directeur / plan-guide) répondant aux objectifs, données initiales, exigences et contraintes déterminées par le maître d'ouvrage ;
- La déclinaison de ce parti d'ensemble en scénarii d'aménagement ;
- Le pilotage et l'animation de la concertation, et la mise en œuvre des dispositifs et mesures d'urbanisme transitoire sur les emprises démolies ;
- L'assistance à l'élaboration et/ou à la mise à jour de documents réglementaires : permis d'aménager, dossiers loi sur l'eau, propositions de dispositifs réglementaires adaptés, etc. ;
- La mission de coordination urbaine, architecturale et environnementale dont l'objet sera d'assurer une cohérence d'ensemble dans l'élaboration des programmes immobiliers, et qui se traduit notamment par l'élaboration d'un cahier de prescriptions et de recommandations urbaines et architecturales ;
- La mission de maîtrise d'œuvre des espaces publics telles que définies au livre IV de la partie 2 du code de la commande publique (ex-loi MOP) : avant-projet, projet, études d'exécution (ou visa), direction de l'exécution des travaux, assistance aux opérations de réception.

Lieu d'exécution : LORIENT -56

Code CPV : 71400000

Durée de l'accord cadre : 6 ans.

Montant maximum de l'accord-cadre : 500.000,00 € HT

Conditions de participation :

- Compétences requises :

La présente consultation s'adresse à un groupement pluridisciplinaire compétent dans les domaines de l'urbanisme (réglementaire et opérationnel), de l'architecture et des aménagements paysagers issus des sciences humaines et sociales ainsi que dans la maîtrise d'œuvre VRD et l'économie.

Une compétence en prévention situationnelle sera également appréciée compte tenu de la situation du quartier et de ses problématiques "sûreté / sécurité".

Des compétences en concertation et animation de dispositifs de gestion transitoire seront nécessaires.

Le mandataire du groupement sera nécessairement le cabinet d'architecture/urbanisme.  
Un même candidat ne pourra être mandataire de plusieurs groupements.  
Le maître d'ouvrage accepte qu'un même candidat soit présent dans plusieurs groupements.

- Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Les candidats qui souhaitent répondre à la présente consultation devront télécharger les documents du dossier de consultation sur le site : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>.

- Critères d'attribution des candidatures :

Le pouvoir adjudicateur sélectionnera 3 candidats maximum pour remettre une offre sur la base des critères suivants :

- Qualité des qualifications et l'équipe constituée (structure professionnelle de l'équipe et complémentarité des compétences présentées) ;
- Qualité des références présentées pour des opérations de complexité et d'envergure équivalentes.

Ces candidats seront auditionnés à l'issue de la remise de leur offre.

- Critères d'attribution des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Montant des honoraires : 40 %
- Valeur technique appréciée au travers la note méthodologique et de l'audition : 60 %

Durée de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres finales.

Variante : La proposition d'une variante n'est pas autorisée.

Date limite de remise des candidatures : 15 février 2024 à 12H00.

Se référer au règlement de la consultation pour les modalités de dépôt des candidatures.

Informations concernant les recours :

Greffe du Tribunal Administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES Cedex - Tél : 02.23.21.28.28 - Fax : 02.99.63.56.84 – [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

Date d'envoi de l'avis au JOUE le : 08 décembre 2023 et publié le 13/12/2023 sous l'annonce [2023/S 240-753964](#)